



Syndicat

National

Unitaire

SNUipp Dordogne

Périgueux le 12 juin 2012

M. Jean-Luc MARCHIVE
Secrétaire Départemental

à

Monsieur le Préfet de Dordogne
Rue Paul Louis Courier
24000 PERIGUEUX

Objet : reconduction des EVS administratifs

Monsieur le Préfet,

Lors de la rencontre que vous nous aviez accordée au mois d'avril, nous avons abordé la question des contrats aidés à l'Education Nationale et plus particulièrement ceux qui sont implantés dans les écoles. Vous nous aviez affirmé que vous disposiez de l'enveloppe budgétaire permettant de couvrir l'année civile. Ainsi les personnes concernées ayant encore des possibilités de prolongation pourraient poursuivre leur mission, au moins jusqu'à fin décembre 2012.

Récemment, les Emplois Vie Scolaire affectés à l'aide à la scolarisation des enfants handicapés (ASEH) ont reçu de l'administration de l'Education Nationale un courrier les informant d'une prolongation de leurs contrats jusqu'en juin 2013. En revanche, pour les autres EVS (une centaine en mission d'aide administrative actuellement), c'est l'incertitude. Ils ont reçu une lettre de leur employeur leur rappelant simplement la date de fin de leurs contrats à savoir le 30 juin 2012.

Aussi nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer les raisons qui amènent à ce traitement différencié car pour la quasi-totalité des EVS administratifs cela signifie un retour au chômage sans aucune perspective d'emploi. C'est aussi une interrogation pour nos collègues directeurs et directrices d'école qui ne savent toujours pas sur quel moyen compter en septembre alors qu'ils et elles sont en pleine préparation de la rentrée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.